Un peu d'histoire...l'HFR Billens

HFR Billens

Tout commence avec un château, transformé en hospice puis en hôpital. Depuis plus d’un siècle et demi, l’HFR Billens se consacre à la promotion de la santé dans la Glâne. Avec aujourd’hui une mission spéciale : aider les patientes et les patients à retrouver un maximum d’autonomie dans leur vie de tous les jours.

Par testament du 26 mars 1864, Jean Pache, ancien conseiller d'État fribourgeois, député et syndic de Gillarens, lègue à l'État de Fribourg son château de Billens afin qu'y soit fondée une succursale de l'Hospice cantonal en faveur des communes composant le district de la Glâne. L'Hospice de Billens est inauguré le 29 novembre 1866 avec 15 lits. Par la suite, une aile pour la chapelle, la cuisine et les dépendances est ajoutée au château.

L'aile sud-ouest, comprenant de grands dortoirs, est construite en 1898. L'hospice compte alors 37 lits. En 1914, c'est l'aile nord qui est agrandie avec la mise en place d'une salle d'opération. Mais il faut attendre 1936 pour qu'une transformation générale de l'établissement soit entreprise. Vingt ans plus tard, en 1956, le Conseil d'État confère aux communes de la Glâne la propriété des immeubles et de l'établissement : l'hospice devient l'Hôpital du district de la Glâne. Une nouvelle aile le complète en 1964 : la fonction d'hospice pour personnes âgées est ainsi clairement séparée de celle d'hôpital. La capacité atteint alors les 200 lits, y compris la gériatrie.

En mai 1988, une nouvelle construction, comprenant un centre opératoire protégé et une aile circulaire dédiée au home est lancée. Cinq ans plus tard, les travaux achevés permettent de libérer des espaces qui accueillent, en août 1996, les soins à domicile et les aides familiales : le Réseau santé de la Glâne est né.

Vers une première fusion au tournant du XXIe siècle

Dans les années nonante, le contexte sanitaire pousse les hôpitaux du Sud fribourgeois à franchir le pas de la fusion. En effet, la nouvelle Loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) entre en vigueur le 1er janvier 1996 alors que les coûts de la santé poursuivent leur augmentation. La médecine s'hyperspécialise, obligeant les hôpitaux de petite taille à se consacrer à des tâches précises, faute de pouvoir offrir à la population l'ensemble de la palette médicale. En parallèle, la

durée moyenne de séjour et le taux d'occupation des établissements hospitaliers continuent à diminuer. Conséquence : les finances deviennent déficitaires, obligeant les communes à agir. Enfin, le « pot commun » des hôpitaux fribourgeois permettant de prendre en charge une partie des déficits est supprimé par le canton au détriment des communes, qui doivent alors à nouveau délier les cordons de leur bourse.

C'est ainsi que les députés glânois, gruériens et veveysans signent le 8 août 1997 la « Déclaration de Vaulruz », qui désigne l'hôpital de Riaz comme centre de soins aigus, alors que ceux de Billens et Châtel-St-Denis deviennent des centres de soins et réadaptation pour le sud du canton. Cette proposition est entérinée la même année par la planification sanitaire cantonale. De concurrents, les trois établissements deviennent complémentaires et peuvent ainsi offrir à la population une palette de soins élargie.

Le 29 mars 2000, les associations des communes des trois districts signent la convention instituant l'Hôpital Sud Fribourgeois (HSF). Elle est approuvée par le Conseil d'Etat le 11 juillet 2000.

Naissance de l'hôpital fribourgeois

Mais l'évolution des structures ne s'arrête pas là. Planification hospitalière cantonale oblige, l'HSF se fond à son tour début 2007 dans le Réseau hospitalier fribourgeois. Celui-ci réunit les sites hospitaliers du canton sous le nom d'hôpital fribourgeois (HFR). Le site de Billens devient dès lors l'HFR Billens. Il est transformé à partir du printemps 2007 pour répondre à ses nouvelles missions de réadaptation. L'inauguration a lieu le 9 janvier 2009. Aujourd’hui, l’HFR Billens fourni des prestations dans les domaines de la réadaptation musculo-squelettique, respiratoire et cardiovasculaire. Des consultations spécialisées (en orthopédie, en chirurgie et en cardiologie) ainsi qu’une piscine thérapeutique complètent l’offre.



© BCU Fribourg – Fonds Léon de Weck - Georges de Gottrau

L'Hospice St-Joseph de Billens entre 1886 et 1896 (© BCU Fribourg – Fonds Léon de Weck - Georges de Gottrau)





© BCU Fribourg – Collection de cartes postales

L'Hospice de Billens vers 1930 (BCU Fribourg – Collection de cartes postales)





© HFR/ Charly Rappo

L'HFR Billens en 2018



Service de communication

Étiquettes

HFR Billens

Infrastructure